

La signification de la reconnaissance de l'URSS par l'Angleterre

Christian Rakovsky

Source: L'Humanité, jeudi 7 février 1924, pp. 1-2.

Londres, 5 février. (De notre correspondant particulier). La note par laquelle le gouvernement britannique reconnaît le gouvernement des Soviets contient certaines réticences, non pas au sujet de la reconnaissance elle-même, mais sur le rétablissement des relations normales entre les deux pays, réticences que les derniers adversaires de la Russie cherchent à exploiter. Disons-le franchement, l'opinion, dans le mouvement travailliste, n'est pas entièrement satisfaite de la teneur de la note, entre autres le passage relatif à la propagande est jugé tout au moins inopportun. On rappelle avec quelques amertume que cette question fut un des prétextes constants des gouvernements britanniques précédents pour refuser la reconnaissance de jure.

Certains regrettent sincèrement que Macdonald ait laissé, dans le bouquet qu'il offre à la Russie des Soviets, une épine qui traînait sur le bureau de lord Curzon. On considère qu'il eût pu se passer de faire cette ultime concession aux bureaux du Foreign Office et à l'opinion bourgeoise.

Certaines autres questions, comme celles des anciens traités par exemple, sont une source d'inquiétude dans les milieux ouvriers.

Je suis allé demander à notre camarade Rakovsky, chef de la délégation russe à Londres, qui sera sans aucun doute le premier ambassadeur de l'Union des Républiques soviétiques auprès de la cour de Saint-James, son opinion sur la reconnaissance et sur les termes de la note anglaise.

— La reconnaissance, me dit-il est pleine, absolue, sans condition. Il faut avant tout considérer que la reconnaissance est un fait surtout politique extrêmement important. En effet, le souci du gouvernement anglais a été de débarrasser la reconnaissance de toute question matérielle et de souligner de cette façon que l'Angleterre considère la Russie des Soviets comme un facteur politique de premier ordre, avec lequel tout gouvernement doit compter dans sa politique internationale. Tel est le sens général de la reconnaissance.

— Mais il y a dans la note des espèces d'attendus que certains veulent considérer comme des conditions une reprise des relations normales ; la question des anciens traités...

— Il y a là un état de droit. Les Soviets sont reconnus comme successeurs en droit de l'ancien gouvernement de Russie. Cette succession implique un héritage diplomatique : les anciens traités au milieu desquels il faut se débrouiller. Tout d'abord, il est clair que ceci ne concerne pas les traités qui

ont été dénoncés et ceux qui sont devenus caducs. Vous savez que beaucoup de traités ont été dénoncés par nous.

— *Lesquels ? Celui relatif à Constantinople, par exemple, que certains journaux ont réveillé, était-il dénoncé ?*

— Oui. De même que celui relatif à l'Asie Mineure et à la Perse. Ensuite nous avons l'accord commercial et, enfin, notre législation actuelle qui va être prise aussi en considération. Mais toutes ces questions et d'autres encore seront réglées par une commission.

— *Et la question des revendications réciproques des dettes ?*

— On comprend très bien combien cette question des dettes perd de son acuité au moment qu'elle cesse d'être un moyen de pression politique sur les peuples de l'Union des Républiques Soviétiques, et ne devient plus qu'une question matérielle, comme il en existe déjà entre deux gouvernements amis.

— *Que pensez-vous du passage relatif à la propagande ? Macdonald a-t-il eu peur de paraître trop bolcheviste ?*

— Le rétablissement même des rapports amicaux dissipera la méfiance et la suspicion entre deux gouvernements qui ont la volonté de vivre sur un pied d'amitié.

— *La nomination des représentants respectifs des deux pays a-t-elle un rapport quelconque avec le règlement des autres problèmes ?*

— Le règlement de ces problèmes ne dépend aucunement de la nomination des ambassadeurs. Au contraire, cette nomination d'ambassadeurs facilitera considérablement la solution des différends, les deux pays ayant devant eux des représentants autorisés.

— *Quels seront les effets immédiats et futurs pour les deux pays de la reconnaissance de l'Union des Républiques Soviétiques ?*

— Ils sont de deux ordres ; politique et économique. La paix se consolide par le fait de la consolidation internationale de la Russie. Si notre pouvoir avait été reconnu après la Révolution d'octobre, nous n'aurions eu ni la guerre civile, ni la guerre extérieure. D'autre part, le rétablissement des rapports amicaux entre l'Union des Républiques Soviétiques et l'Angleterre rend possible une collaboration entre les deux pays, aussi bien sur le terrain économique que sur le terrain politique, dans l'intérêt des deux pays et de la paix du monde.

C. David.